

SERVICE DE NEUROLOGIE

Typologie <i>Loi hospitalière modifiée 08.03.2018 Art.4 (2)</i>	Service de soins aigus Service hospitalier obligatoire pour les centres hospitaliers				
Définition <i>Loi hospitalière modifiée 08.03.2018 Annexe 2</i>	Un service de diagnostic, de traitement et de soins médicaux, prenant en charge des patients présentant des affections du système nerveux central, périphérique et végétatif, y compris leurs conséquences fonctionnelles. Le service de neurologie a recours aux soins en médecine physique et réadaptation, en kinésithérapie, en ergothérapie, en orthophonie et au soutien psychologique. Le service de neurologie dispose d'un accès à un plateau médicotechnique sur le même site, permettant de réaliser des examens d'imagerie par radiographie, scannographie computerisée et résonance magnétique nucléaire, ainsi que des examens fonctionnels d'électromyographie, d'électro-encéphalographie, d'urodynamique et d'analyse du mouvement. Le service participe aux réunions de concertation pluridisciplinaire pour toute son activité oncologique.				
Niveau national	Planification <i>(Loi hospitalière modifiée 08.03.2018 Annexe 2)</i>	Autorisations <i>depuis le 01.01.2019</i>	Situation 01.07.2023	au	Autorisations <i>A partir du 01.01.2024 et jusqu'au 31.12.2025</i>
Services	4 services	4 services	4 services		4 services
Antennes	/	1 antenne	/		/
Nombre de lits minimum/service	14 lits	14 lits	14 lits		14 lits
Nombre de lits au niveau national	85 lits maximum	79 lits	60 lits		75 lits

Situation détaillée par établissement hospitalier				
	CHdN	CHL	CHEM	HRS
Autorisations <i>depuis le 01.01.2019</i>	CHdN-Ettelbruck : 16 lits	CHL-Centre : 14 lits	35 lits dont - Service : CHEM-Esch : 24 lits - Antenne : CHEM-Niederborn : 11 lits	HRS-Kirchberg : 14 lits
Localisation du service / antenne et nombre de lits au 01.07.2023	CHdN-Ettelbruck : 16 lits <i>(Wiltz : rééducation neurocognitive dans les 2 lits d'HDJ non chirurgicale – Neuro-Vitalis)</i>	CHL-Centre : 14 lits	CHEM-Esch : 16 lits¹ et 1 lit HDJ <i>(4 lits HDJ laboratoire du sommeil inclus dans les lits HDJ non chirurgicale mais implantés au sein du service de neurologie)</i>	HRS-Kirchberg : 14 lits <i>(ZITHA : 4 lits HDJ laboratoire du sommeil inclus dans HDJ non chirurgicale)</i>
Autorisations <i>A partir du 01.01.2024 et jusqu'au 31.12.2025</i>	CHdN-Ettelbruck : 19 lits	CHL-Centre : 14 lits	CHEM-Esch : 28 lits¹	HRS-Kirchberg : 14 lits

Réseau de compétences	Prise en charge des patients du réseau de compétence Maladies neuro-dégénératives dénommé « ParkinsonNet » à partir du 1 ^{er} janvier 2023	Prise en charge des patients du réseau de compétence Maladies neuro-dégénératives dénommé « ParkinsonNet » à partir du 1 ^{er} janvier 2023	Prise en charge des patients du réseau de compétence Maladies neuro-dégénératives dénommé « ParkinsonNet » à partir du 1 ^{er} janvier 2023	Prise en charge des patients du réseau de compétence Maladies neuro-dégénératives dénommé « ParkinsonNet » à partir du 1 ^{er} janvier 2023
------------------------------	---	---	---	---

¹Un regroupement/recentralisation des lits de neurologie sur un seul site (Esch) a été réalisé en vue de rationaliser les ressources (matériels, personnels etc). Autorisation d'exploitation pour 28 lits en 2024 dont 12 non exploités au 01.01.2024 et liés au projet de construction du Südspidol